

## **La formation continue des journalistes comoriens** **Première approche pour structurer une initiative collective**

### **1. CONSTATS ET CONTEXTE**

Le constat est partagé par tous les acteurs médiatiques comoriens : en journalisme, c'est la formation qui manque le plus. Des actions de formation sont certes organisées occasionnellement, à l'occasion d'événements ou de thématiques (élections, événement culturel etc.) et à la faveur de financements ponctuels obtenus d'institutions internationales (Unesco, Cee, Banque mondiale, OIF, ambassades, etc.) ou de partenaires professionnels de coopération (RFI France 24, Office chinois, Africamédias, etc.).

Ces actions ont bien évidemment leur justification, leurs mérites et leur utilité momentanée, mais outre les écueils bien connus de la « chasse aux per diem » qui polluent parfois ces actions, rien de global ni de pérenne n'est proposé aux professionnels des médias.

Au demeurant, compte tenu des difficultés économiques du secteur, il n'existe pas de demande solvable dont auraient pu se saisir l'Université ou un acteur privé de formation.

Le besoin est pourtant exprimé par tous. C'est essentiel. Et quelques facteurs de réussite incitent à donner sa chance à la structuration d'une initiative en la matière :

- L'existence depuis un an d'une filière de licence professionnelle de journalisme à l'Université,
- La mise en place, sous l'égide du CNPA, d'une carte professionnelle attestant de la qualité de journaliste, intimement associée à la question de la formation,
- La constitution toute récente d'un groupement des éditeurs comoriens, qui ne peut pas ne pas se préoccuper de la question de la formation,
- La mobilisation convaincue pour la formation professionnelle, même si ce n'est pas sa vocation première, de l'organe de régulation, le CNPA,
- L'investissement dans la durée, à la hauteur des moyens qu'elle obtient et obtiendra, de l'ONG de solidarité des médias Actions Médias Francophones (programme Africamédias)

- La présence aux Comores de professionnels aguerris et confirmés susceptibles de s'impliquer dans des programmes de formation,
- Le soutien avéré ou potentiel de partenaires de premier plan, comme l'ambassade de France, la région Réunion, ou des programmes européens ou internationaux

## **2. Le CFPJC (UNE ÉCOLE SANS MURS)**

Une conjonction des bonnes volontés, et la réunion d'un minimum de moyens permettent aujourd'hui de penser à la construction pragmatique (sans murs) d'un **Centre de formation permanente des journalistes comoriens**, qui proposerait un programme phare initial de « passeport professionnel » destiné dans cette première phase aux journalistes en poste désireux d'obtenir la carte professionnelle (ce qui n'empêcherait pas des journalistes encartés de suivre éventuellement tel ou tel module).

Ce programme serait porté expérimentalement à la fois par l'Université (CUFOP) et la profession (GEPIC) sous l'égide et le patronage du CNPA. Mené pour l'essentiel dans les locaux du CUFOP, entre mars 2018 et juin 2019, il comprendrait une vingtaine de journées de formation balisant ce viatique minimal pour l'exercice de la profession de journaliste, dont le suivi actif par un journaliste lui assurerait l'obtention de la carte professionnelle et des droits y afférents.

Non seulement le programme ne donnerait pas lieu à per diem (sauf si une entreprise de presse ou un sponsor finançait le parcours de tel ou tel candidat), mais il serait payant (même modestement mais réellement, quitte à ce que tel ou tel candidat soit pris en charge par des institutions ou entreprises).

Des coopérations concrètes et passerelles pragmatiques seraient mises en place entre la licence et le parcours du passeport professionnel pour que des enseignants de la licence puissent proposer tel apport dans le parcours, et pour que des intervenants professionnels extérieurs du passeport (de La Réunion, d'Africamédias, de Madagascar etc.) puissent faire bénéficier les étudiants de leur présence.

A côté de ce « parcours » pourraient être proposés dans l'année une ou deux sessions spécialisées correspondant à des besoins précis (par exemple couverture de campagne électorale, ou animation d'une rédaction)

## **3. ESTIMATION DU PRIX DE REVIENT**

Sur la base d'un « parcours de passeport » d'une vingtaine de jours de formation, le prix de revient global d'un tel parcours, avec ses options, pour une quinzaine de participants, serait de dix mille euros, incluant un déplacement d'intervenant de La Réunion vers Moroni, et un déplacement d'intervenant bénévole d'AMF. La prise en charge éventuelle de déplacements inter îles ou de repas en commun pour certaines sessions techniques pourrait être envisagée en sus.

#### **4. « LE PASSEPORT » :**

##### **AVANT PROJET DE PARCOURS PROFESSIONNEL EN VINGT JOURS**

**Ce projet est une base de discussion entre tous les partenaires. Il est destiné être amendé largement pour permettre une appropriation collective.**

#### **MODULE 1 : LES FONDAMENTAUX DU JOURNALISME**

##### **Jour 1 et Jour 2 : Informer son public**

Les niveaux et seuils de lecture • Les lois de proximité • Le message essentiel: que veut-on dire et à qui ? • Les 5 W • L'angle : poser des points de vue et des regards différents sur un même sujet • Le vocabulaire : choisir le mot juste et précis • La phrase journalistique : des formules courtes et denses • Exercice pratique

##### **Jour 3 : Le traitement de l'information**

Analyse d'une actualité au travers d'une revue de presse • Le choix d'un angle : pertinence, orientation ou manipulation ? • Le suivisme des médias • Quand l'accélération de l'information mène au dérapage.

##### **Jour 4 : Nouveaux médias et nouvelles données**

Rappel historique • Les expériences du communautaire et de l'interactivité • Les principales règles de fonctionnement des réseaux sociaux • Gérer et développer sa communauté : les liens hypertextes, l'interactivité, les flux RSS, les réseaux sociaux. • L'interactivité : commentaires, appels à témoin, crowdsourcing • La «curation» : collecter, vérifier, organiser et présenter des informations • Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux : spécificités et utilisation

##### **Jour 5 : Ethique et déontologie**

Les univers du droit, de la déontologie, de la morale professionnelle et de l'éthique • Médias et société : les missions, les rôles, la liberté de l'information, le droit à l'information, l'exercice critique des médias, la responsabilité sociale des médias, journalisme, citoyenneté et démocratie • Les grands textes, les codes et les chartes

##### **Jour 6 : le journalisme écrit**

##### **Jour 7 : le web journalisme**

##### **Jours 8 et 9 : le journalisme radio**

##### **Jours 10 et 11 : le journalisme télévisé**

#### **MODULE 2 : L'ATTITUDE JOURNALISTIQUE**

##### **Jour 12 : Le journaliste et ses sources**

Définition d'une source • Une source pour obtenir et vérifier l'info • Une source pour trouver les bons interlocuteurs • La pluralité des sources • La protection des sources • Les sources d'information aux Comores

### **Jour 13 : Journalisme et communication**

Communicant/Journaliste : les mêmes outils mais des objectifs différents •  
Communicant : son rôle, sa mission, ses productions • Le « radio-télé-guidage » des  
communicants : lobbying, réseaux, plan-médias, coups marketing, comment les  
journalistes doivent s'en servir et s'en prémunir ?

### **Jour 14 : Droit de la presse**

Le cadre général du droit de la presse • La diffamation et l'injure, les autres types  
d'infractions de presse • Le droit de réponse • La protection des sources du journaliste •  
Les droits de la personne : le respect de la vie privée, le droit à l'image, les droits des  
mineurs • La présomption d'innocence • Le secret de l'instruction • Etudes de  
jurisprudence

### **Jour 15 : Le statut professionnel et le statut de la presse**

Les dispositions du code de la communication, les attributions de l'Etat, du CNPA,  
l'organisation professionnelle, l'économie des entreprises de presse

## **MODULE 3 : THEMATIQUES SPECIFIQUES**

### **Jour 16 : Histoire de la presse comorienne**

### **Jour 17 : Panorama de la presse comorienne et Océan Indien**

### **Jour 18 : Géographie et économie de l'Océan indien**

### **Jour 19 : Anthropologie de l'Océan indien**

### **Jour 20 : Le journalisme en langue comorienne**

**&&&**

### **Reste (ce qui n'est pas rien) à identifier :**

- Les intervenants potentiels pour ces contenus,
- Les synergies possibles entre formation première et formation continue,

Et à mettre en calendrier, à rechercher les concours financiers, etc. Ce qui impose  
sûrement de trouver localement un responsable du projet.

**&&&**

## **LES ANNEXES**

**Annexe 1 :** Description du curriculum de la licence pro. Il est conforme aux standards  
internationaux.

**Annexe 2 :** Description du « passeport professionnel idéal », tel que construit en 2011  
par l'assemblée des écoles de journalisme françaises.

**Annexe 3 :** Éléments d'information pratiques réunis lors d'une récente réunion de  
travail à Moroni.

## Annexe 1

# Cursus licence pro

### PREMIER SEMESTRE : 185 heures/étudiant - 30 ECTS

UE 1 : LANGUE VIVANTE (Matière au choix - MUTUALISÉE) - 3 ECTS			
MATIÈRE 1-1 <i>Coef. 1</i>	- Anglais - Arabe	20 h	Enseignants de la Faculté des Lettres - COURS MUTUALISÉS
UE 1	TOTAL	20 h (mutualisées)	
UE 2 : FONDAMENTAUX - 6 ECTS			
MAT 2-1 <i>Coef. 2</i>	Techniques d'expression écrite et orale	30h	Enseignant Faculté des Lettres
UE 2	TOTAL	30 h	
UE 3 : THÉORIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION - 6 ECTS			
MAT 3-1 <i>Coef. 2</i>	Sociologie des médias	20 h	Enseigt. missionnaire
UE 3	TOTAL	20 h	
UE 4 : CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT - 7 ECTS			
MAT 4-1 <i>Coef. 1</i>	Connaissance de la géographie de l'océan Indien	15 h	Enseignant FLSH
MAT 4-2 <i>Coef. 1</i>	Anthropologie de l'océan Indien	15 h	Enseignant FLSH
MAT 4-3 <i>Coef. 1</i>	Connaissance des médias aux Comores	10 h	Chargé de cours pro
UE 4	TOTAL	40 h	
UE 5 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE - 8 ECTS			
MAT 5-1 - <i>Coef. 1</i>	Techniques de rédaction	20 h	Chargé de cours pro
MAT 5-2 - <i>Coef. 1</i>	Reportage télé	20 h	Chargé de cours pro
MAT 5-3 - <i>Coef. 1</i>	Reportage radio	20h	Chargé de cours pro
MAT 5-4 - <i>Coef. 1</i>	Techniques de communication professionnelle (I)	15 h	Chargé de cours pro
UE 5	TOTAL	75 H	
	<b>TOTAL S1</b>	<b>165 h + 20 h mutualisées</b>	

### SECOND SEMESTRE : 170 heures/étudiant + stage 8 semaines - 30 ECTS

UE 6 : LANGUE VIVANTE (MUTUALISÉE) - 2 ECTS			
MATIÈRE 6-1 <i>Coef. 1</i>	- Anglais - Arabe	20 heures	Enseignants de la Faculté des Lettres COURS MUTUALISÉS
UE 6	TOTAL	20 h (mutualisées)	

UE 7 : COMMUNICATION - 4 ECTS			
MAT 7-1 - Coef. 1	Langage et communication	10h	Enseignant FLSH
MAT 7-2 - Coef. 1	Littérature, récit et journalisme	10 h	Enseignant FLSH
UE 7	TOTAL	20 h	

UE 8 : ANALYSE DES MÉDIAS -5 ECTS			
MAT 8-1 Coef. 1	Droit et déontologie de l'information et de la communication	15 h	Enseigt. Juriste UDC et chargé de cours pro
MAT 8-2 Coef. 1	Analyse de corpus de presse (texte et image)	20 h	Enseigt. missionnaire
UE 8	TOTAL	35 h	

UE 9 : OUTILS NUMÉRIQUES/WEB - 6 ECTS			
MAT 9-1 Coef. 2	Montage TV montage radio (maniement des logiciels)	20 h	Chargé de cours pro
MAT 9-2 - Coef. 1	PAO - Animation de site web	10 h	Chargé de cours pro
UE 9	TOTAL	30 h	

UE 10 : PRATIQUE PROFESSIONNELLE - 7 ECTS			
MAT 10-1- Coef. 1	- Présentation TV - Cadrage	20h	Chargé de cours pro
MAT 10-2 - Coef. 1	Reportage radio	20 h	Chargé de cours pro
MAT 10-3 - Coef. 1	Journal école	20 h	Chargé de cours pro
MAT 10-4 - Coef. 1	Techniques de communication appliquées aux organisations (II)	15 h	Chargé de cours pro
UE 10	TOTAL	75 H	

STAGE : 6 semaines - 6 ECTS	
Coef. 3	Stage en entreprise avec rapport à soutenir devant un jury paritaire (universitaires/professionnels)

	<b>TOTAL S2</b>	<b>160 h + 20 h mutualisées</b>
	<b>TOTAL S1 + S2</b>	<b>325 h + 40 h mutualisées</b>

**Total heures étudiants : 365 h**  
**Coût horaire Faculté des Lettres : 365 h - 40 h (2 x 20 h de mission) - 40 h (langue vivante mutualisée) = 285 h**

-----

## Annexe 2

# **Description du « passeport professionnel » pour les journalistes non diplômés**

Journalistes et médias, soucieux de concourir à la relation de confiance avec leur public, ont décidé la mise en oeuvre d'un "passeport professionnel".

Ce "passeport professionnel" s'adresse aux salariés stagiaires ou récemment titulaires de la carte d'identité des journalistes professionnels, et qui ne sont pas diplômés d'un cursus de formation reconnu. Il n'a pas vocation à se substituer à une école, quelques dizaines d'heures ne sauraient remplacer les années d'apprentissage du métier dans une structure d'enseignement. Mais sa vocation est d'attirer l'attention des professionnels récemment entrés dans le métier sur les enjeux moraux et les risques éthiques qu'ils vont rencontrer durant leur carrière. Depuis les origines, l'exercice du journalisme a établi progressivement un ensemble de règles partagées, un code de bon usage que l'on appelle généralement la déontologie et que l'on trouve dans des textes divers, adoptés aux plans international, national ou local ou encore à l'échelle de l'entreprise.

La connaissance des principes communs à ces textes doit être faite au regard du droit, pour établir la différence de nature entre une démarche juridique et une intention morale. Cette déontologie devra être rapportée aux cadres économiques dans lesquels sont insérés les médias, car il n'est pas de règle morale sans connaissance des contraintes de son application. Enfin, les jeunes professionnels devront percevoir la place de ces règles dans la construction identitaire du journalisme en tant que métier et profession.

La déontologie n'est pas affaire de principes abstraits, elle est au contraire une prescription, pragmatique qui se rapporte à des gestes professionnels précis. Ceux-ci sont de cinq ordres.

En premier lieu, la relation aux publics que le journaliste et son média informent : savoir comment ces publics sont identifiés et mesurés, quels sont les espaces de rencontre, de débat et de collaboration, et les objectifs poursuivis par le média.

En second lieu la relation aux sources d'information : les règles à respecter, les gestes pertinents pour rassembler la documentation, la citer et l'exploiter de manière critique.

En troisième lieu le recueil et l'exploitation des informations auprès des interlocuteurs : interviews des personnes, reportages dans des espaces sociaux sensibles...ces situations d'interaction doivent répondre à des savoir-faire relationnels respectueux et rigoureux.

Quatrièmement, l'exploitation des données chiffrées, statistiques, sondages et leur restitution : informer nécessite de la mesure, et l'obligation de restituer cette livraison d'informations dans son contexte et en connaissant les stratégies des organismes émetteurs de ces données.

En cinquième lieu, la production journalistique est une œuvre collective : être journaliste, c'est faire équipe, respecter des principes communs et produire en interaction avec ses pairs et les autres métiers de l'entreprise médiatique. Il faut donc connaître le cadre économique, les textes, ainsi que les institutions et organisations qui structurent la profession".

## Contenu et déroulé de la formation « passeport » :

2 - 1 Durée: 10 à 15 jours

2 - 2 Mise en place : le suivi de ce cursus pourra être fractionné en modules d'une ou plusieurs journées selon l'organisation décidée par chaque centre de formation reconnu. Le délai de suivi complet ne devra pas dépasser un an. Les entreprises de presse devront « déclencher » le dispositif au plus tard trois mois après l'embauche du salarié stagiaire.

2 - 3 Pédagogie : formation en binôme : un juriste par exemple + un journaliste en responsabilité qui transfère l'enseignement en pratique.

Pour les séminaires de déontologie, au départ d'études de cas, travail autour des grandes chartes francophones et étrangères, des chartes d'entreprise, des médiateurs de presse, des représentations de l'équipe rédactionnelle, des conseils de presse et des instances de régulation (étude comparée internationale sur les modes et les outils de régulation).

2 - 4 Contenu : le projet validé par la conférence des écoles de journalisme en France.

<b>1 La relation aux publics : 2 jours</b>				
<b>Enseignements</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	<b>Capacités</b>
<b>Pour qui produit-on des informations ?</b>	<b>6</b> <b>(1 jr)</b>	Sociologie des lecteurs des auditeurs et des téléspectateurs.	Adapter le traitement de l'information à son public.	Être en mesure de réajuster sa production selon les évolutions de son public.
<b>Comment être en interaction avec son public ?</b>	<b>6</b> <b>(1 jr)</b>	Connaître les médiateurs, leur travail. Les réseaux sociaux et les liens qu'ils permettent d'établir avec le public.	Être au plus près des préoccupations de son public.	Maîtriser l'interaction avec le public.

<b>2 La relation aux sources d'information : 3 jours</b>				
<b>Enseignements</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	<b>Capacités</b>
Recherche documentaire : sources et recherche de l'information	<b>12</b> <b>(2 jr)</b>	Les sources documentaires classiques . Le fonctionnement des outils Internet, des réseaux, leur valeur et leurs limites	. Utiliser efficacement les sources « papier et numérique » . Constituer sa propre documentation . Utiliser les TIC dans son environnement professionnel	. Préparer une enquête . Prendre contact et communiquer dans l'univers numérique . Analyser la pertinence des informations délivrées sur Internet . Commander avec précision une recherche à un documentaliste
. Analyse du traitement de		. Histoire des	. Analyse des enjeux et	. Conduire une revue de

l'information	<b>6</b> <b>(1 jr)</b>	« dérapages » du journalisme et des médias . Manipulation et désinformation : études de cas	des modes de traitement de l'information, des techniques d'enquête et des choix rédactionnels et visuels	presse . Choisir les modes de traitement de l'information en mesurant les conséquences sur l'environnement
---------------	---------------------------	--	--	---

### 3 La relation aux interlocuteurs 4 jours

Enseignements	Nombre d'heures	Savoirs	Savoir-faire	Capacités
Droit de la presse : lois et pratiques et nouvelles technologies	<b>12</b> <b>(2 jrs)</b>	. La loi de 1881 . La protection de la vie privée et le droit à l'image . la jurisprudence du droit de la presse . Le droit de propriété intellectuelle . La protection des sources - l'usage d'Internet, sources et droit d'auteurs	. Agir dans le respect de la loi ou en maîtrisant le risque encouru . Réagir aux droits de réponse ou aux menaces d'action en justice . Maîtriser la relation avec les informateurs	. Identifier sur le terrain les situations à risque juridique . Veiller au respect des règles concernant la présomption d'innocence, la diffamation, le droit à l'image et le droit d'auteur . Alerter sa hiérarchie sur une infraction potentielle en cas de diffusion ou de non diffusion . Interviewer l'interlocuteur compétent en matière sociale et/ou économique
. Ethique et déontologie, chartes d'entreprise	<b>12</b> <b>(2 jrs)</b>	Les codes et les pratiques déontologiques dans différent pays d'Europe	. Savoir confronter sa pratique professionnelle aux règles de l'éthique professionnelle . Répondre aux questions du public sur l'éthique professionnelle et animer un débat sur le sujet	Proposer des réponses structurées et argumentées aux questions éthiques et déontologiques qui se posent à une rédaction

### 4 L'exploitation des données chiffrée et statistique et sondages: 2 jours

Enseignements	Nombre d'heures	Savoirs	Savoir-faire	Capacités
Stratégies de communication	<b>6</b> <b>(1 jr)</b>	Les techniques et méthodes des services et institutions spécialisés dans la communication au près de la presse.	Être capable de décoder les messages reçus et de les décrypter selon la nature des sources	Eviter d'être le relais des agendas et de medias planneurs.
Le journaliste traducteur de la complexité du monde	<b>6</b> <b>(1 jr)</b>	Les techniques de base de la vulgarisation.	Pouvoir expliquer de manière claire des notions complexes.	Transmettre une information fiable et claire même quand il s'agit de messages complexes.

<b>5 Le métier dans sa dimension collective : 4 jours</b>				
<b>Enseignements</b>	<b>Nombre d'heures</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	<b>Capacités</b>
<b>Économie des entreprises de presse/ organisation des métiers de la presse</b>	<b>12 (2 jrs)</b>	. Les principes de l'économie des médias et les spécificités du modèle économique . Les données juridiques et fiscales, les instances de régulation et de contrôle . Les aides publiques . La gestion de la production et la logistique . Le marketing éditorial . Les méthodes et les outils du contrôle de gestion	. Comprendre le fonctionnement de l'entreprise de presse . Évaluer la gestion des compétences et des moyens à tous les stades de la réalisation d'un produit journalistique . Lire les tableaux et les indicateurs du contrôle de gestion et du contrôle budgétaire	Évaluer le coût et les implications économiques d'un projet ou d'une action professionnelle
<b>Sociologie des journalistes et statut professionnel</b>	<b>12 (2 jrs)</b>	. Histoire et analyse de la loi Cressard . La carte de presse et la CCIPJ . La composition de la profession. La convention collective et les bases du droit du travail  . La clause de conscience	. Répondre aux questions du public, animer ou participer à un débat sur le métier de journaliste, ses limites et ses frontières	. Comprendre son environnement professionnel . Identifier ses contraintes de fonctionnement

## **Bibliographie sélective pour le « passeport professionnel »**

### **3 – 1 Sur le métier de journaliste:**

Le journalisme ou le professionnalisme du flou  
Les journalistes: histoire, pratiques et enjeux  
L'élite journalistique et son pouvoir  
Sociologie du journalisme

Denis Ruellan P.U. de Grenoble  
Michel Mathien Ellipses  
Maria Santos-Sainz Editions Apogée  
Erik Neveu La Découverte

### **3 – 2 Sur le public:**

Les journalistes et leur public: le grand malentendu  
La mal-info: enquête sur les consommateurs de médias  
Les publics des journalistes

Jean-Marie Charon Vuibert  
Denis Muzet Editions de l'Aube  
Jean-Baptiste Legavre et Pascal Dauvin La Dispute

### **3 – 3 Sur la pratique professionnelle:**

Manuel de journalisme: écrire pour le journal  
Organiser sa documentation  
L'interview

Yves Agnès ESJ Lille La Découverte  
Christian Batifoulier et Olivia Le Sidaner Victoires Editions  
Edith Remond Victoires Editions

### **3 – 4 Sur le journalisme et internet:**

Data journalism	Alain Joannes Editions CFPJ
Une presse sans Gutenberg	Jean-François Fogel et Bruno Patino Grasset
Le journalisme après Internet	Yannick Estienne et Erik Neveu L'Harmattan

### **3 – 5 Sur la critique du journalisme:**

Mauvaise presse: une sociologie compréhensive	Cyril Lemieux Editions Métailié
Pour une analyse critique des médias	Evelyne Pintot (dir.) Editions du Croquant

### **3 – 6 Sur la déontologie:**

Vous dire la vérité: initiative pour un journalisme éthique	Aidan White Victoires Editions
Médias mode d'emploi: le journaliste face à son public	Daniel Cornu Labor et Fides
Droits et devoirs du journaliste	Edition commune ESJ/CFJ

### **3 – 7 Sur le journalisme, la justice et les faits divers:**

Un secret si bien violé: la loi, le juge et le citoyen	Jean-Marie Charon et Claude Furet Seuil
Le journaliste, l'avocat et le juge	Alexandrine Civard-Racinais et Remy Rieffel L'Harmattan

### **3 – 7 Sur le journalisme et la communication:**

La fabrication de l'information	Florence Aubenas et Miguel Benasayag La Découverte
Les médias sont-ils sous influence?	Patrick Eveno Larousse
Storytelling: la machine à fabriquer des histoires	Christian Salmon La Découverte

### **3 – 8 Sur le journalisme et la guerre:**

Armes de communication massive	Jean-Marie Charon et Arnaud Mercier (dir.) CNRS Editions
Les Nouvelles censures: dans les coulisses de la manipulation	Paul Moreira Robert Laffont
L'information dans les conflits armés: du Golfe au Kosovo	Michel Mathien L'Harmattan

### **3 – 9 Sur l'éthique:**

Journalisme et vérité: l'éthique de l'information	Daniel Cornu Labor et Fides
La subjectivité journalistique	Cyrille Lemieux (dir.) Editions EHESS
Ethique et déontologie du journalisme	Marc-François Bernier Presses Universitaires Laval
L'arsenal de la démocratie: médias, déontologie et M*A*R*S*	Claude-Jean Bertrand Economica

### Annexe 3

## **Eléments d'information recueillis à Moroni**

Le CUFOP, centre de formation permanente de l'Université est assez autonome pour facilement mettre en place des formations non diplômantes en lien avec des organisations professionnelles. L'Université est fermée en juillet-août. La licence pro est menée de fin octobre à fin juin.

Au CUFOP sont disponibles accès internet, récepteur tv, vidéoprojecteur, matériel de reportage de la licence pro, et studio de l'Université (radio éducative).

Le coût moyen d'une heure de formation au CUFOP, incluant les locaux, est de 50€ pour 15 personnes. Si 10 participants suivent 20H, le coût est de 1.000 euros soit 100 euros par tête. Si on organise un stage de trois jours de 6h, le coût de 900 euros est à diviser par le nombre de participants. Selon les financements obtenus, la part laissée à la charge des stagiaires peut aller de 0 à 50%

Le paiement des intervenants est établi pour un universitaire en HS à 9,50€ de l'heure et pour un vacataire professionnel à 12€